

8 Janvier 1825. Par arrêté de Monsieur le Préfet de la Charente du huit Janvier
 nomination des mil huit cent vingt cinq, ont été nommés répartiteurs des Contributions de Commerce
 répartiteurs pour pour l'exercice de 1826. 1.° Dereix François, 2.° Nauge Pierre, 3.° Jean
 l'an 1826. Camille Justus, 4.° Montier Jacques, 5.° Signaud François.
 pour copie conforme.

Moussard Mair.

14 février 1825. Aujourd'hui quatorze février mil huit cent vingt cinq, nous Maire
 délibération p.^{te} de la Commune de Foubiers, Canton de Barbezieux, arrondissement
 nomination d'Angoulême Département de la Charente soussigné ayant convoqué
 d'un garde notre Conseil municipal extraordinairement au lieu ordinaire des ses
 Champêtres. Séances, d'après l'autorisation que nous en a donnée Monsieur le Préfet
 de ce Département par sa lettre du vingt quatre janvier dernier à
 l'effet de soumettre à l'approbation dudit Conseil le Choix que nous
 avons proposé à l'autorité Supérieure pour remplir les fonctions de
 garde Champêtre de la dite Commune de Foubiers et remplacer le
 Sieur François Maraud qui depuis longtemps a cessé d'exercer, ayant
 attendu jusqu'à midi précis il ne s'est présenté que les Commissaires
 Municipaux, Jean Nauge, Martial Labonne, et Jean Peyronnet,
 attendu que ce nombre n'était pas suffisant pour délibérer et vu
 que depuis longtemps le ~~nombre~~ Conseil municipal convoqué par le
 Maire ne se réunit que très difficilement et pas en nombre suffisant
 pour délibérer nous priions Monsieur le Préfet de ce Département
 de vouloir bien nommer les candidats que nous présentons pour
 remplacer les membres dudit Conseil municipal qui au mépris
 de notre invitation ne se rendent pas à la dite Convocation, lesquels
 sont Pierre Nauge en remplacement de Jean Néron François Dereix
 en remplacement de Pierre Gignac, Jean Débauche pour remplacer
 Jean Brié, Pierre Campot pour remplacer Jacques Campot,
 Pierre Badilla, pour remplacer le sieur Pierre Fayé, Etienne
 Campot pour remplacer Bertrand Marquet, et enfin Alexandre
 Camille Jacau, pour remplacer Jean Fougereau Pécède laquelle
 nomination met le dit Conseil au complet qui ne l'était pas depuis longtemps
 fait et délibéré à Foubiers les jour mois et an susdits.

Labonne Nauge M.

Moussard Mair.

J. Peyronnet